

Bois énergie/Bois construction : Les Communes forestières s'engagent pour la valorisation du bois local

Le département des Alpes de Haute-Provence voit se multiplier les chaufferies bois, signe d'une volonté des élus locaux d'inscrire leurs territoires dans une économie durable et locale. Lors de leur assemblée générale qui se tiendra le 23 avril prochain à Sisteron, les Communes forestières les engagent à poursuivre cette dynamique en donnant une place au bois local dans la construction publique.

Avec l'installation de chaufferies bois, les collectivités des Alpes de Haute-Provence choisissent de développer une énergie renouvelable, utilisant la ressource locale et favorisant l'emploi de proximité.

Les Communes forestières accompagnent ce développement depuis plusieurs années en assistant les maîtres d'ouvrage pour l'émergence et la mise en œuvre de projets de chaufferies automatiques au bois déchiqueté. Au-delà, elles appuient la structuration de la filière bois, afin d'assurer l'approvisionnement des chaufferies en combustible issu des forêts locales.

Aujourd'hui les maires souhaitent élargir cette dynamique au bois construction. Les élus du département sont invités à venir échanger sur les perspectives de valorisation du bois local à l'occasion de l'assemblée générale des Communes forestières, qui aura lieu :

**le vendredi 23 avril 2010 de 14h00 à 18h30
à la mairie de Sisteron**

*Journalistes, vous êtes invités à participer à cette assemblée générale.
Un point presse aura lieu à 17h00,
suivi d'une visite en forêt communale de Sisteron.*

Bois-énergie et bois construction apparaissent comme deux débouchés complémentaires, qui permettent d'envisager le développement d'une économie locale basée sur une ressource locale –le bois– sur un territoire couvert à près de 50 % de forêts. 2010 verra, pour les Communes forestières, le lancement de constructions publiques en bois des Alpes.

Les discussions sur la Loi de Modernisation Agricole et les conséquences de la restructuration de l'Office National des Forêts, gestionnaire des forêts communales, seront par ailleurs au centre des préoccupations des maires du département, de plus en plus mobilisés sur les questions forestières.

Quelques chiffres clés :

Actuellement le département compte **22 chaudières au bois déchiqueté** en fonctionnement, ce qui représente annuellement :

- une consommation de **1700 tonnes de bois**,
- une production de **512 TEP** (tonnes équivalent pétrole),
- **1613 tonnes de CO₂ évitées**.

Les Communes forestières 04 :

L'Association des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle oeuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

Contact :

Communes forestières des Alpes de Haute-Provence
42 Bd Victor Hugo / 04000 Digne les Bains

Contact presse : Isabelle DESMARTIN / Tél. : 04 42 65 78 14 / Fax : 04 42 51 03 88 /
isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je souhaite recevoir un dossier de presse

Je serai présent lors de l'assemblée générale le vendredi 23 avril 2010